



Huile Dure Nature

biopin® Séjour
Ref. HDN

Description

L'Huile Dure Nature est à la fois une sous-couche et une finition pour des surfaces en bois exposées à une usure importante à l'intérieur. Elle est hydrofuge et laisse respirer le bois. En particulier les bois tendres et le liège acquièrent une meilleure résistance à l'usure, aux coups et à la pression de par son effet durcissant tout en restant élastique. Fonce légèrement les teintés en rehaussant le veinage du bois. Adapté pour les contacts alimentaires après séchage complet.

Domaine d'application

Pour des surfaces en bois neuves ou déjà traitées, exposées à une usure importante à l'intérieur (plans de travail de cuisine, planchers en bois etc...). En sous-couche pour sols en liège non traités et carrelage en terre cuite non-vitrifié.

Composition

Liant : Standolie d'huile de bois et de colophane modifiée, huile de lin, huile de ricin.
 Solvant : terpènes d'agrumes/remplacé par l'Alcane à partir de 2010.
 Adjuvants : Siccatif sans plomb et baryum.

Teinte

Incolore.

Stockage

Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Conservabilité

Trois ans min. en récipient non entamé.

Grandeur des boîtes

0,75 l, 2,5 l, 10 l

Classes de danger

VbF A II (inflammable)

Caractéristiques techniques

Poids volumique	Environ 0,9 g/ml.
Teneur en COV	0,583 g/l
Viscosité	Environ 12" à 20°C.
Point d'inflammation	Environ 46° C
Rendement	70-80 ml/m2 par couche sur support moyennement absorbant. Consommation variable selon la porosité du support.(exemple bois de coeur, liège et supports minéraux).
Temps de séchage	A 20°C pour une humidité moyenne de l'air : surcouchable: 6 à 8 h pour une couche, 24 h ou 48 h pour des supports imbibés.

V1 – 10/2009 - 1/2

Instructions d'utilisation

Subjectiles appropriés	Bois non-traité ou huilé, liège et supports minéraux.
Conditions préalables au niveau du subjectile	Sec, sans poussières, exempt de graisse. Les supports doivent être chimiquement neutres.
Emploi	Pinceau. Chiffon. Ne pas appliquer à des températures < 8°C.
Dilution	Prêt à l'emploi, si nécessaire diluer avec le diluant biopin.
Mise en oeuvre	Les bois tropicaux et les résineux trop exudants doivent être dégraissés avec le diluant biopin. Les tomettes doivent être débarrassées des traces de ciment et de laitance.
Sous-couche	Appliquer Huile Dure Nature jusqu'à saturation en 1 à 4 couches selon le support. Travailler mouillé sur mouillé. Après 15 minutes, essuyer l'huile non absorbée et appliquer une nouvelle couche jusqu'à saturation du support.
Finition	Pour des surfaces cirées : avec Cire Dure Nature biopin ou d'autres produits à base de cire biopin. Pour des surfaces huilées : plans de travail, surfaces en bois exposées à une usure moyenne, plancher en bois dur : Egrener avec du papier de verre fin et dépoussiérer avant une dernière couche fine et régulière. Etaler l'huile avec un chiffon après max. 15 minutes.

Rénovation des surfaces huilées

	Nettoyer les surfaces usées et poncer légèrement. Répéter le traitement de finition.
Couche de finition	Appliquer, une à deux fois dans le sens des fibres, une couche mince et uniforme de glacis de cire d'abeille, selon la surface que l'on désire obtenir. Attendre le séchage complet entre les applications.
Nettoyage et entretien	Pour les surfaces huilées, ne pas utiliser de détergent agressif.
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation, nettoyer avec le diluant biopin.
Précautions d'emploi	Garder bien fermé hors de portée des enfants, dans un local sec et frais, à l'abri du gel. Le solvant de ce produit est un distillat d'agrumes. L'absorption orale est nocive à la santé. Dans des cas rares un contact avec la peau peut déclencher des irritations et des réactions allergiques. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Risque d'auto inflammation dû aux huiles. Ne pas froisser des chiffons imbibés d'huile mais les faire sécher bien dépliés (ou les tremper dans l'eau) et les séparer de la sciure.
Traitement des déchets	Ne pas jeter les résidus d'huiles dans les égouts ou dans le sol. Merci de déposer les emballages entièrement vidés dans les récipients de recyclage locaux. Les restes séchés peuvent être jetés aux ordures ménagères.
Évacuation des déchets	Il ne faut pas verser les restes de peinture ou de solvant dans les eaux usées ou dans la terre, respectivement, il faut veiller à ce qu'ils n'y parviennent pas au moment de l'application ! Les restes de ce produit complètement séchés peuvent être mis aux ordures ménagères ou aux déchets résiduels ; les boîtes vides (en fer-blanc) peuvent être recyclées ou encore mises dans les poubelles ou sacs de récupération.